

COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

LIGUE
HAUTS DE FRANCE



FEDERATION FRANCAISE

Président du Comité du Nord
Monsieur Dominique COISNE
6 rue de Lommeries
59244 FROMELLES

☎ 03.20.50.30.45
☎ 06.16.18.12.52
✉ dominique.coisne@cdntt.fr

ORCHIES, le 19 Septembre 2018

Aux Associations ayant des équipes en
Championnat départemental seniors et jeunes
pour la Saison 2018/2019

Information :

au Président du Comité du Nord
aux Membres du Comité du Nord
aux Coordonnateurs des Districts
au Responsable Technique Nord
au Président de la C.S.R.
au Secrétariat de la Ligue Hauts de France

Mesdames, Messieurs les Présidents,

La Commission Sportive Nord vous prie de prendre connaissance des consignes, choix départementaux et annexes actualisés pour le Championnat par équipes 2018/2019. Les consignes générales de la Commission Sportive Régionale sont également applicables, celles du Comité du Nord ne concernant que l'application des règlements fédéraux par rapport aux choix départementaux pour les équipes disputant le Championnat par équipes départemental seniors et jeunes.

Au titre de cette saison 2018/2019 vous trouverez un document « Préambule » reprenant les changements réglementaires par rapport à la saison 2017/2018 ou en rappel de changements intervenus la saison dernière. Nous vous invitons donc à en prendre connaissance dès à présent et à en informer vos licencié(e)s quant à leur application.

Nous joignons également à ce dossier 5 feuilles de rencontre au titre de la 1^{ère} phase, par équipe engagée en championnat seniors. Les associations peuvent se procurer des exemplaires supplémentaires à 0,20 Euros pièce en remplissant le bon de commande ci-joint (10 feuilles minimum avec frais de port en sus).

Il est rappelé que l'utilisation de ces feuilles ou de la feuille GIRPE est obligatoire (une photocopie peut être utilisée pour la composition des équipes exemptes) et que la répartition après la rencontre se fait comme repris sur le document « Préambule » cité ci-dessus.

Changement du GIRPE : à télécharger GIRPE 7.1 (voir sur le site FFTT). Le logiciel précédent n'est plus valable

RAPPEL :

*En cas d'annotation au verso du 1er volet de la feuille (pour incident, arrêt de la rencontre, blessure, carton, ...)
une copie du 1er volet (recto et verso) est à envoyer au secrétariat du Comité du Nord de Tennis de Table - contact@cdntt.fr
(le 2ème volet est à remettre au club adverse). Les 2 clubs doivent garder leur feuillet que pourra leur réclamer la CSN*

Bonne saison sportive.

Le Secrétaire Général
du Comité du Nord
Michel DORCHIES

Le Président de la C. S. N.

Bruno REVEL